

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Haute-Loire

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 22 mai 2026
Délibération n°2026-34**

L'an deux mille vingt six, le 22 mai, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Jean-Charles CHIROL, Claire FRAISSE, Corinne GRANDHAYE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Nicolas POLGE, Romain PRADE, Eva-Marie ROBERT, Véronique ROCHE, Gilles TRONCHON.

Absents : Marie-Claude BIGOT, Louis POMMIER, Jean-Christophe PRORIOI et Elodie VALEYRE

Procurations : Marie-Claude BIGOT à Gilles TRONCHON, Jean-Christophe PRORIOI à Gilles KACZMAREK et Elodie VALEYRE à Romain PRADE

Eva-Marie ROBERT a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 18 mai 2026.

Objet : Adoption du procès verbal du précédent Conseil.

Le Maire propose l'adoption du procès verbaux du précédent Conseil Municipal.

A l'unanimité, le procès verbal du Conseil Municipal du 24 avril 2026 est adopté et sera disponible sur le site de la commune.

La secrétaire,

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le
et publication le

01 JUN 2026

01 JUN 2026